

FUTURS
COMPOSÉS

RÉSEAU NATIONAL
DE LA CRÉATION
MUSICALE

PARUTION 2026

LES ADHÉRENT·ES DU RÉSEAU

CHIFFRES EMBLÉMATIQUES

Données récoltées en 2025

La présentation générale du réseau, de ses adhérent·es et des emplois administratifs correspondent à l'année 2025. Les budgets et l'activité artistique correspondent à l'année 2024, car ces données nécessitent une année pleine révolue.

www.futurscomposes.com

FUTURS COMPOSÉS

RÉSEAU NATIONAL DE LA CRÉATION MUSICALE

Depuis 2009, Futurs Composés défend les **musiques de création plurielles, inventives et exploratoires**. Le réseau rassemble l'ensemble des acteur·rices d'un même secteur en intégrant à la fois des personnes morales et des membres individuel·les.

De multiples typologies d'adhérent·es au réseau : artistes, musicien·nes, compositeur·rices et indépendant·es, ensembles et compagnies, structures de formation et d'information, structures de production et de diffusion, scènes nationales et conventionnées, festivals, labels et éditeurs, centres nationaux de création musicale.

NOTRE DÉFINITION DE LA CRÉATION MUSICALE

Au-delà des esthétiques, Futurs Composés définit la création musicale comme toute **démarche d'expérimentation** s'inspirant aujourd'hui de différentes disciplines artistiques, genres musicaux et espaces de recherche sonore, à la croisée des mouvements culturels, sociaux et politiques. Il regroupe les acteur·rices défendant la **liberté d'expression musicale**, soutenant des **projets d'intérêt général**, et portant une **vision émancipatrice de la culture**.

LA DÉFENSE DE VALEURS FORTES

Tant au sein du réseau que dans ses relations avec ses partenaires, le réseau défend **la diversité, l'égalité et l'équité**, et **le partage et la solidarité**.

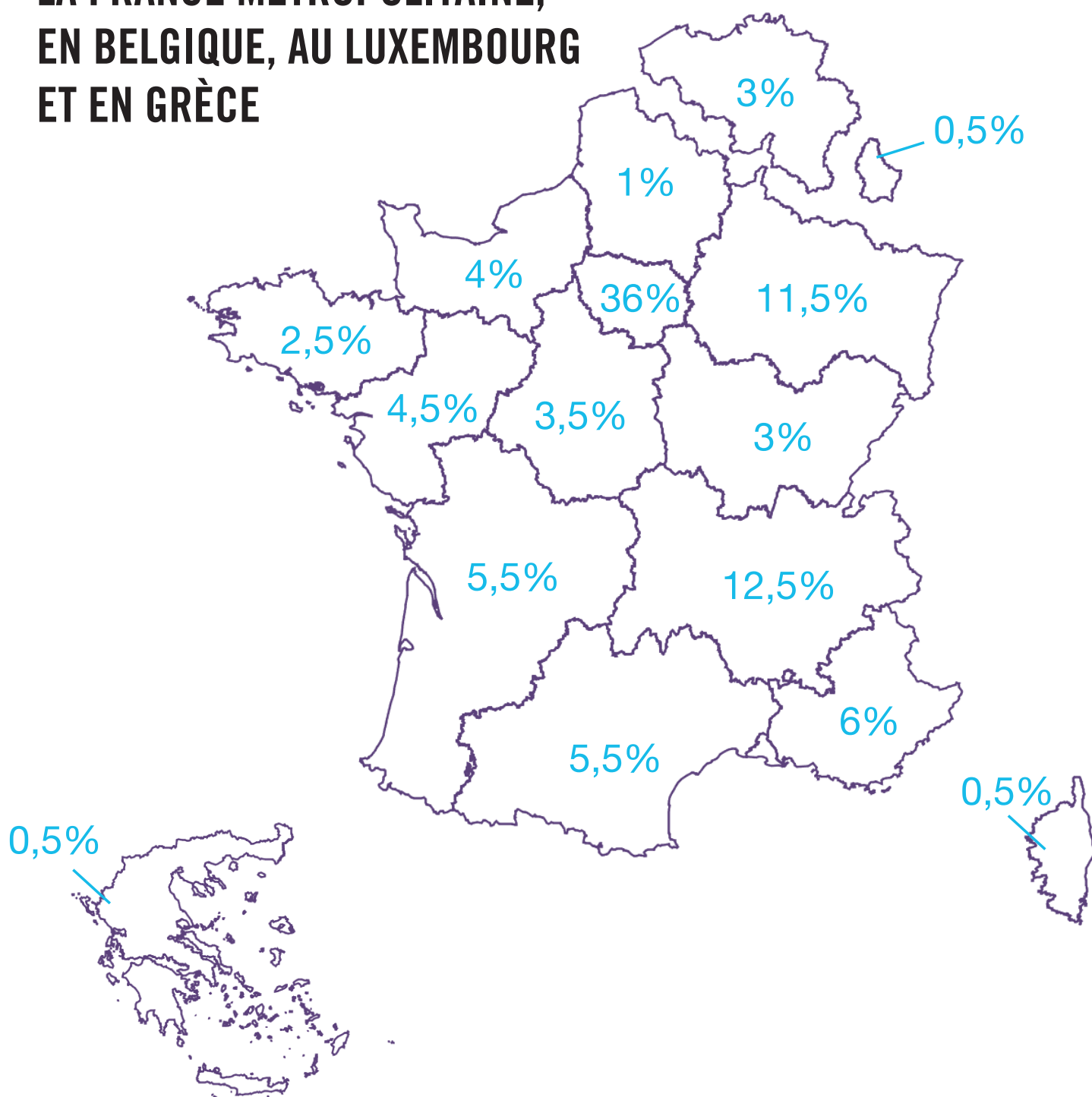
NOS MISSIONS

Futurs Composés organise son activité autour de grands objectifs qu'il porte au niveau régional, national et international :

- **Faire réseau avec ses adhérent·es**
- **Analyser et défendre les intérêts du secteur**
- **Développer des ressources et une expertise**
- **Collaborer, faire ensemble**

UN RÉSEAU REPRÉSENTATIF DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR DE LA CRÉATION MUSICALE

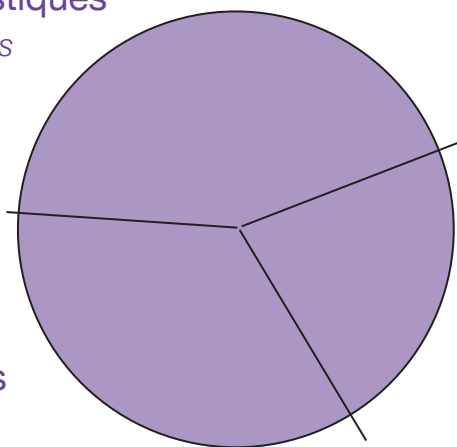
238 ADHÉRENT·ES EN 2025
RÉPARTI·ES SUR L'ENSEMBLE DE
LA FRANCE MÉTROPOLITAINE,
EN BELGIQUE, AU LUXEMBOURG
ET EN GRÈCE



84 individuel·les et 154 personnes morales, représentant l'ensemble des champs de la création musicale

43% d'équipes artistiques

(compagnies, ensembles
ou collectifs)



35% d'individuel·les

dont 95% d'artistes
et 5% d'expert·es

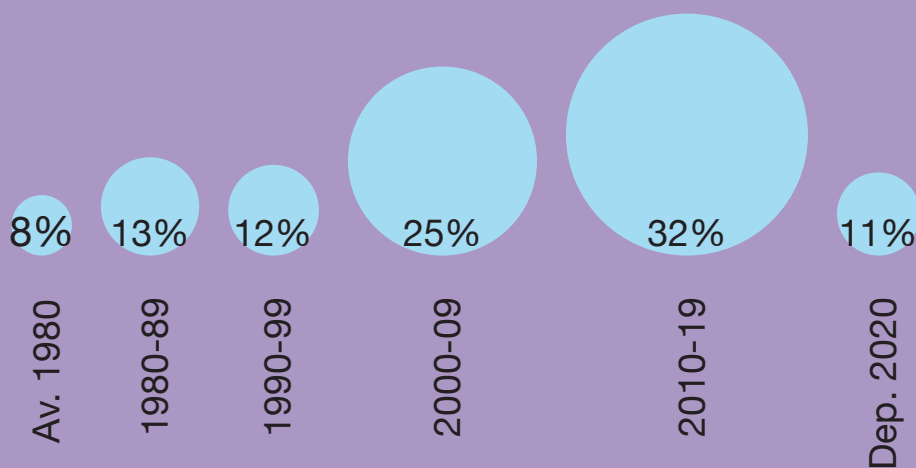
22% de structures

dont

- 10,5% de structures de production, diffusion et labels
- 4,6% de festivals
- 2,9% de centres nationaux de création musicale
- 1,7% de scènes nationales ou conventionnées
- 1,7% de structures de formation et d'information
- 0,4% d'éditeurs

DES ORGANISATIONS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Dates de création des organisations



EMPLOIS

Les chiffres présentés concernent 208 répondant·es soit 87% des adhérent·es du réseau.

UN MANQUE DE MOYENS HUMAINS : DES PETITES ÉQUIPES AUX EMPLOIS SOUVENT PRÉCAIRES

55% des organisations n'ont pas de salarié·es à temps complet


(contre 52% en 2024)

Sur les **154 organisations**
536 emplois administratifs

Équipes artistiques

(soit 67% des organisations répondantes)

170 emplois administratifs
avec

 **49% de salarié·es à temps complet**

(contre 38% en 2024)

Une moyenne de

1,9 employé·es par organisation

(contre 2,3 en 2023 et 1,7 en 2024)




52% des organisations sans CDI

Structures

(soit 33% des organisations répondantes)

366 emplois administratifs
avec

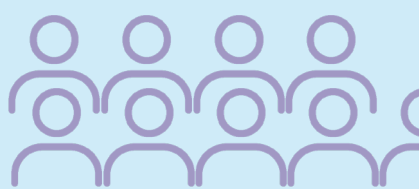
 **58% de salarié·es à temps complet**

(contre 74% en 2024)

Une moyenne de

8,5 employé·es par organisation

(contre 10,7 en 2024)



26% des organisations sans CDI

DES POSTES MULTI-CASQUETTES DANS UNE RÉALITÉ PRÉCAIRE POUR LES ARTISTES

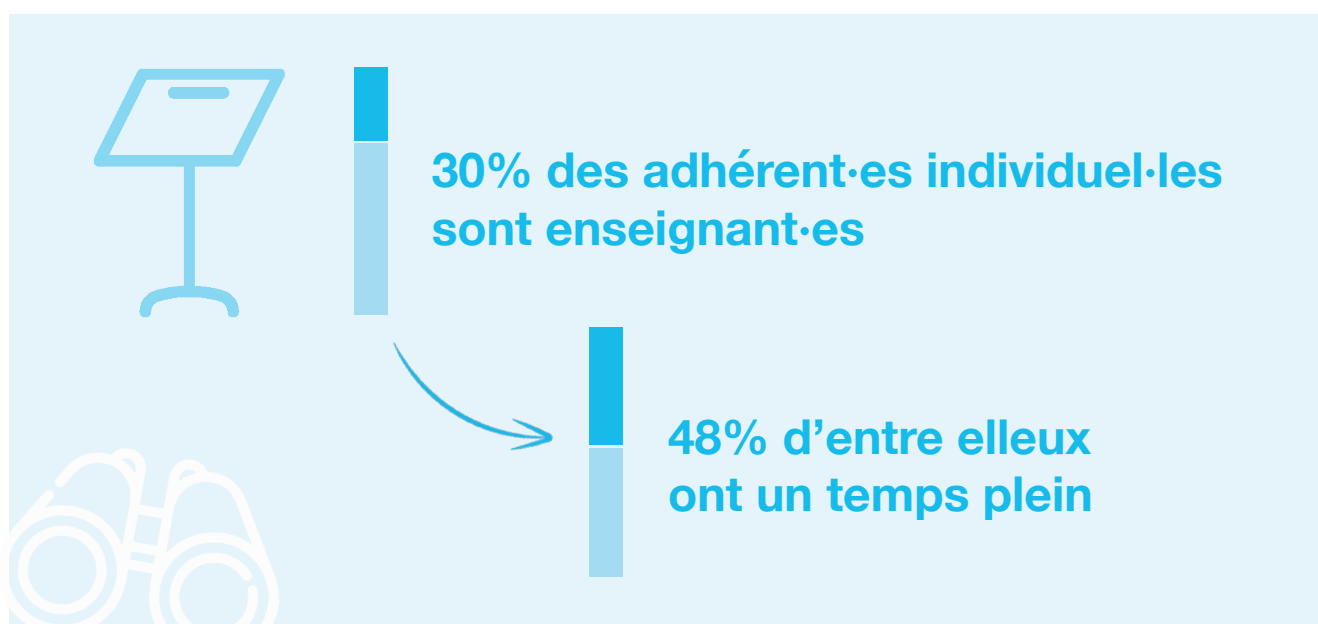


14% des organisations adhérentes n'ont aucun personnel administratif :
les **artistes** occupent ces fonctions **sans rémunération.**



41% des adhérent·es individuel·les ont un double voire triple statut

Ex. : intermittent·e, artiste-auteur·rice, fonctionnaire, enseignant·e, auto-entrepreneur, à la tête d'une association loi 1901...



UNE RÉPARTITION GENRÉE DES POSTES : DES FEMMES + PRÉSENTES DANS LES ÉQUIPES ADMINISTRATIVES QUE SUR LES PLATEAUX

Données 2025

**58% du personnel
administratif**
sont des **femmes ou
personnes non-binaires**

(contre 63% en 2024)

**42% des organisations
adhérentes sont
dirigées ou co-dirigées
par des femmes et
personnes non-binaires**

(contre 35% en 2024)

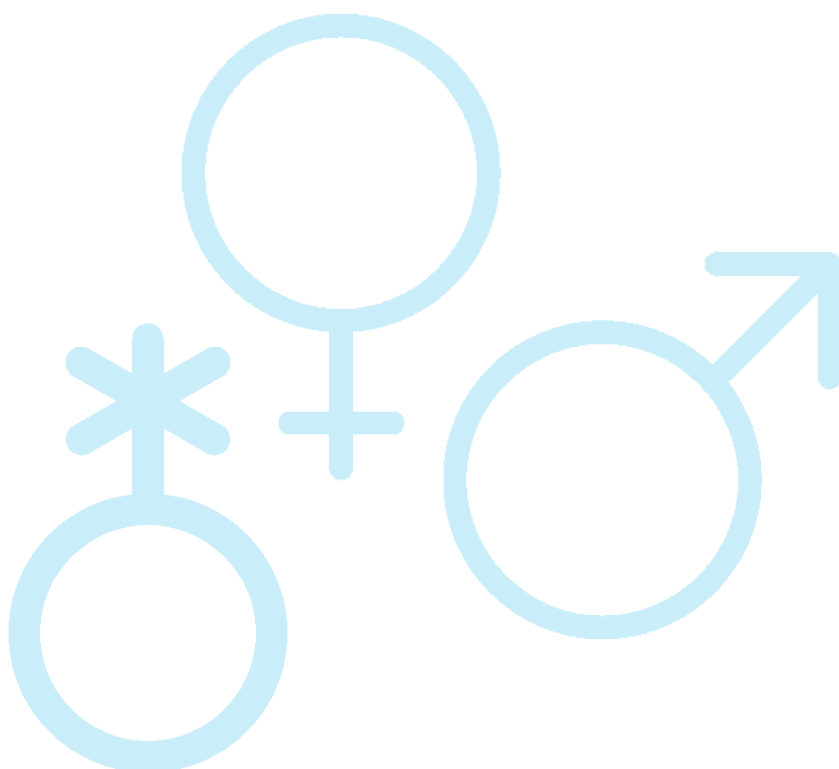
Données 2024

**58% des adhérent·es
individuel·les artistes**
sont des **femmes ou
personnes non-binaires**

(idem en 2023)

iels représentent
**40% des emplois
artistiques
des organisations
adhérent·es**

(contre 42% en 2023)



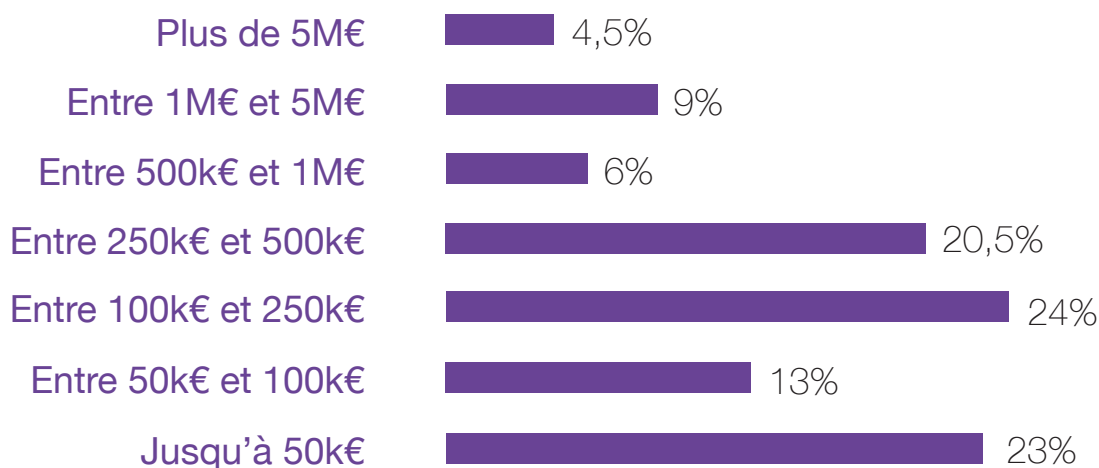
MODÈLES ÉCONOMIQUES

Les chiffres présentés concernent 208 répondant·es soit 87% des adhérent·es du réseau.

UNE DIVERSITÉ DE RÉALITÉS BUDGÉTAIRES

Certaines organisations du réseau sont spécialisées en création musicale et d'autres produisent des musiques de création à la marge ou en complément de leur activité.

Répartition des budgets



60% des organisations adhérentes ont un budget inférieur à 250 000€

Médiane des budgets



Toutes organisations
confondues
199 288 €

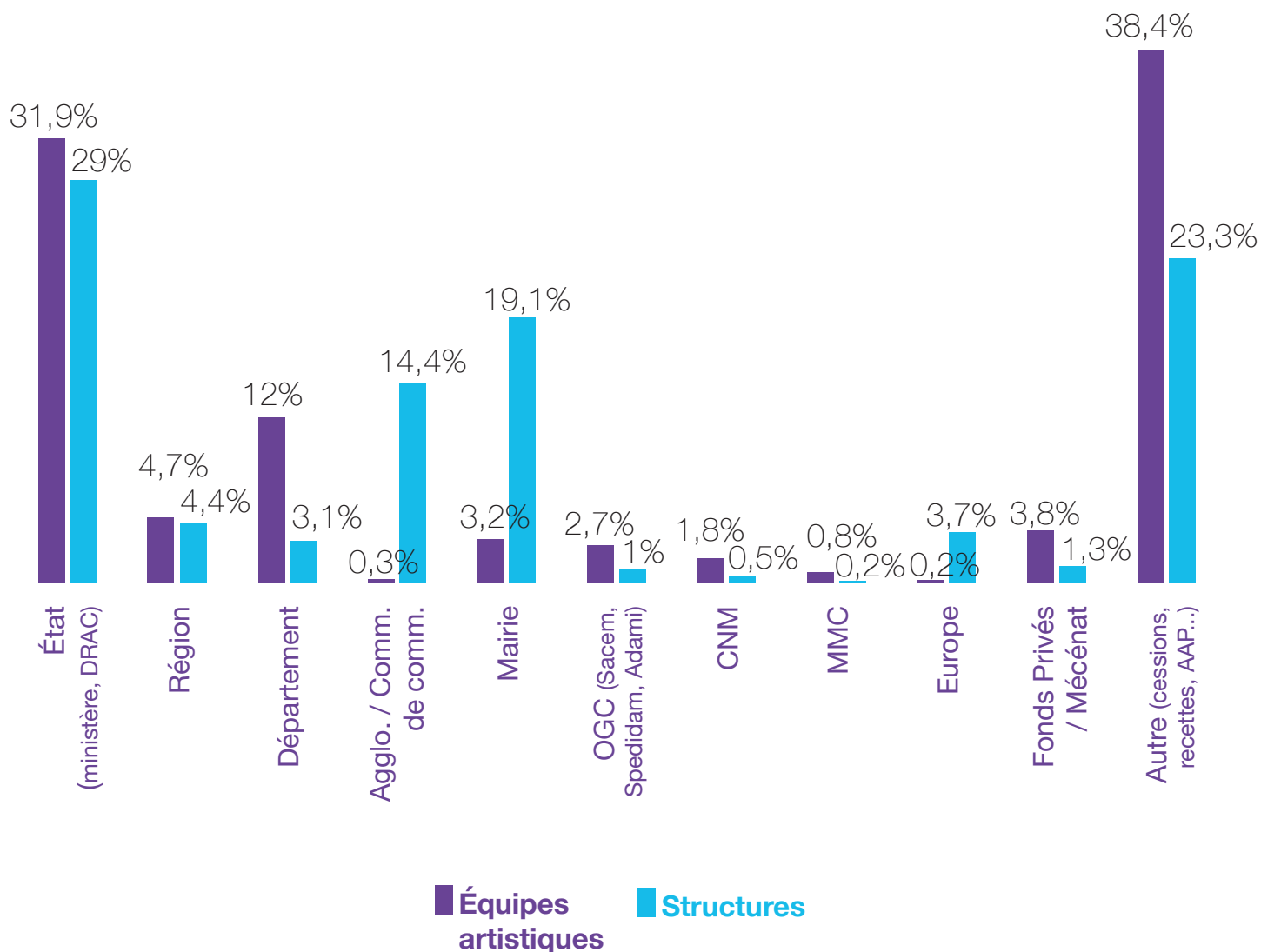


Équipes artistiques
(soit 67% des organisations répondantes)
131 248 €



Structures
(soit 33% des organisations répondantes)
401 702 €

Composition des budgets



LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Les chiffres présentés concernent 208 répondant·es soit 87% des adhérent·es du réseau.

LA VITALITÉ DES MUSIQUES DE CRÉATION

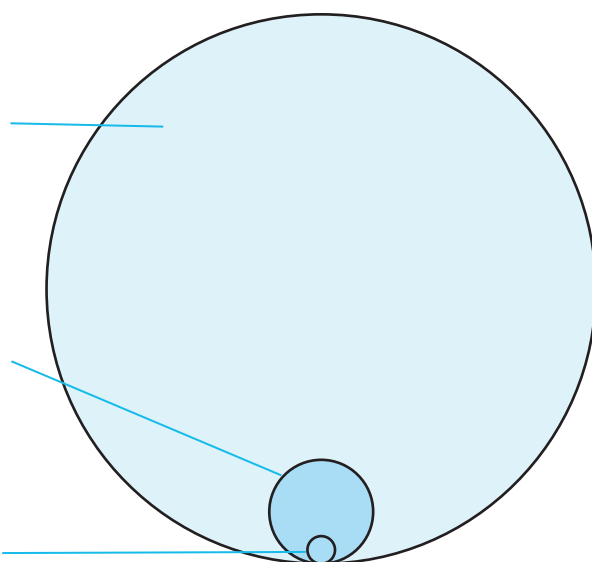
**+ de 7300 concerts,
spectacles ou installations**
à l'échelle du réseau

dont + de 1400 créations
(1^{ère} représentation du concept uniquement)

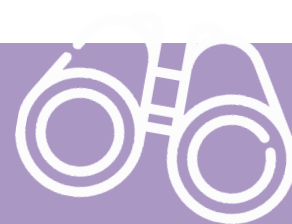
dont 400 commandes



45% des commandes
passées à des femmes et
personnes non-binaires



FOCUS SUR LES ÉQUIPES ARTISTIQUES



Sur les **2322** concerts, spectacles et installations portés :



20% sont
auto-produits

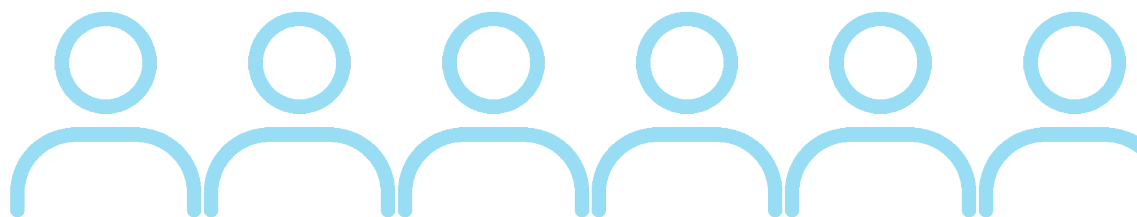


7% ont lieu
à l'international

EMPLOIS ARTISTIQUES

5800 emplois artistiques

au sein de l'ensemble des organisations du réseau



RÉSIDENCES

En moyenne,

le nombre de jours de résidence

dans l'année est de :



15 jours

pour les **individuel·les**

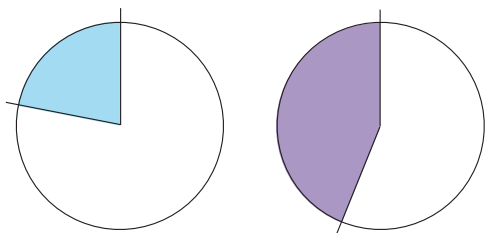
26 jours

pour les **équipes artistiques**

75 jours

pour les **structures**

LA CRÉATION JEUNE PUBLIC : UNE PRÉOCCUPATION DU RÉSEAU



22% des adhérent·es individuel·les
et **44% des organisations adhérentes**
ont présenté **au moins 1 spectacle**
jeune public dans l'année

Les spectacles jeune public, souvent présentés en série et comprenant les séances à destination des scolaires, ont représenté **12% des représentations** à l'échelle du réseau

LA MÉDIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU CŒUR DES PRATIQUES

En moyenne, en un an
14 actions de médiation
ont été menées **par structure**



Durée des actions

